



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du 23/03/2021**

**DLB 2021/432**

L'an deux mille vingt un et le mardi 23 mars à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, au Foyer des Campagnes à TOURBES, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

**Date de la convocation :** 17/03/2021

**Affichage de la convocation :** 17/03/2021

**Etaient Présents : 52**

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Gérard ALLARD, Claude ALLINGRI, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Didier BRESSON, Francis CASTAN, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Evelyne GUY, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Fabrice MAURRAS, Christiane MOTHES, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, François QUEUX, Daniel RENAUD, Véronique REY, Armand RIVIERE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Isabelle SILHOL, Jean-Louis THERON, Sylvian VIALE, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

**Absents représentés par leur suppléant : 4**

Alice ARRAEZ représentée par Stéphan BOYER, Bertrand GELLY représenté par Pierre ALAUX, Christophe LLOP représenté par Jean-Claude VITAL, Jean-Michel ULMER représenté par Michel BLANQUEFORT.

**Absents Excusés : 48**

Jean-Louis ABADIE, Marie BALLESTERO, Stéphanie BARRAU, Claude BASTIER, Viviane BAUDETOUSSAINT, Louis BENTAJO, Jérôme BONNAFOUX, Oliver BRUN, Jacques CANTAGRILL, Patrick CATHALA, Jean-Jacques CORON, Gilles D'ETTORE, Francis FORTE, André FRETAY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Joséphine GROLEAU, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bruno JULIEN, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Dominique MARCOS, Patrick MARTINEZ, Carole MAUREL, François MEMBRILLA, Bernard MONTAGUD, Philippe NAVARRO, Louis PASCAL, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Jean-Claude RENAUD, Joël RIES, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Véronique SALGAS, Marie-Agnès SCHERRER, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, René VERDEIL.

**Secrétaire de séance :** Pierre-Marie MARHUENDA

**Objet :** Lancement du marché de collecte sur la commune d'AGDE

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical de la nécessité d'effectuer le lancement du marché de collecte sur la commune d'Agde au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les prestations de base proposées sont :

- Collecte au PDR des OMR,
- Collecte au PDR des emballages ménagers (RSOM hors verre),
- Collecte des déchets des marchés alimentaires et forains,
- Collecte des encombrants sur rdv,
- Collecte des cartons,
- Collecte des ordures ménagères en apport volontaire,
- Collecte des emballages en apport volontaire,
- Collecte du verre en apport volontaire.
- Lavage des bacs roulants dans l'hyper centre-ville d'Agde,
- Lavage des PAV enterrés et aériens OMR parties extérieures et intérieures.
- Prestations ponctuelles de collectes et de lavages.

Une tranche optionnelle est proposée pour la collecte des cartons les dimanches en haute saison. Monsieur le Président propose d'engager la consultation afférente sous la forme d'un appel d'offre. Ce marché aura une durée de 7 ans.

Le coût estimatif des prestations de base est de 26 897 867 € HT sur 7 ans soit 3 842 552 € HT par an. Le coût estimatif des prestations de base avec la tranche optionnelle est d'environ 27 031 637 € HT sur 7 ans soit 3 861 662 € HT par an.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à approuver le lancement du marché de collecte sur la commune d'AGDE et à l'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

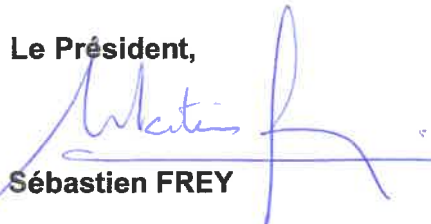
A l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à lancer le marché de collecte sur la commune d'AGDE,

**AUTORISE** Monsieur le Président dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président,  
  
Sébastien FREY  


Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 29/03/2021 et de sa publication le 29/03/2021

A Nézignan l'Évêque, le 29/03/2021